

CONNAISSANCE DU MONDE

79, Bould. Saint-Germain - VI<sup>e</sup>

JANVIER 1963

● La Biennale de Paris, qui se tiendra au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, du 28 septembre au 3 novembre 1963, présentera entre autres sections, comme en 1961, une section internationale consacrée aux « Films sur l'Art ».

Cette section est réservée aux courts métrages se rapportant d'une manière quelconque aux arts.

Les réalisateurs devront avoir de vingt-trente-cinq ans, mais leurs collaborateurs pourront être plus âgés.

Ces films devront avoir été réalisés depuis moins de quatre ans. Ils pourront être en noir ou en couleurs. Seul le 16 mm sera admis. Le son devra être optique (son magnétique et double bande exclus).

La Biennale se charge de programmer les films qui seront projetés dans l'auditorium pendant une semaine spécialement consacrée aux films sur l'art.

Les candidats peuvent dès maintenant se mettre en rapport avec le secrétariat de la Biennale de Paris, 11, rue Berryer, Paris (8<sup>e</sup>).

LE BELLE DE FRANCE

23, Rue Clauzel - IX<sup>e</sup>

1<sup>er</sup> JANVIER 1963

### III<sup>e</sup> BIENNALE DE PARIS

La III<sup>e</sup> Biennale de Paris aura lieu au Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, du 28 septembre au 3 novembre 1963.

Comme précédemment, elle se propose, dans l'esprit le plus indépendant, de donner à des artistes de tous les pays, de vingt à trente-cinq ans, l'occasion de présenter et de confronter leurs travaux. Elle doit donc rester largement ouverte aux initiatives les plus diverses et, dans un esprit de haute compréhension, s'attacher à accueillir toutes les tendances sans aucun parti-pris.

Les étrangers doivent se mettre directement en rapport avec le commissaire général de leur pays. Par contre, ceux qui ne figurent pas dans une participation étran-

gère, s'ils vivent en France d'une manière permanente depuis plus de trois ans, c'est-à-dire s'ils sont arrivés en France avant le 1<sup>er</sup> octobre 1960, suivent le régime des artistes français.

LES LETTRES  
FRANÇAISES

5, Fbd. Poissonnière - IX<sup>e</sup>

3 JANVIER 1963

9 JANVIER 1963

### SACHEZ QUE...

#### A LA BIENNALE DE PARIS

Après l'intérêt suscité par les travaux d'équipe à la deuxième Biennale de Paris et au moment où se rencontrent sur tant de points la peinture, la gravure, l'architecture, la sculpture, la musique, la photographie, le cinéma, la poésie, etc., il paraît dans la vocation de la Biennale de provoquer la constitution d'équipes de travail groupant des techniciens de ces différents arts, pour la création d'œuvres collectives originales.

La Biennale n'impose pas de thèmes à ces travaux collectifs : ces thèmes sont choisis librement par les participants.

Souhaitant que ces travaux d'équipe constituent un apport à l'effort de synthèse de l'art contemporain à l'échelle des nouvelles possibilités d'organisation de l'espace, la présence de l'architecte (de moins de 35 ans) est nécessaire.

#### PREPARATION DES EQUIPES

Sur un programme non imposé, chaque groupe, composé de plusieurs artistes, architectes, sculpteurs, peintres, graveurs, musiciens, cinéastes, photographes, poètes, devra présenter un projet sous forme de maquette et de dessins complémentaires à échelle réduite.

La maquette, ou un dessin approprié, devra donner une idée de la manière dont pourrait être construit le projet soumis (vue axonométrique ou coupe).

Les moyens employés pour dessiner les projets devront être les plus schématiques et les plus simples possibles.

#### SELECTION

La Biennale retiendra les projets les plus intéressants et les exposera à la troisième Biennale.

Alors que les projets soumis à l'examen de la Biennale peuvent être des maquettes de travail, les auteurs devront réaliser une maquette plus finie pour la présentation au public. Ces maquettes devront être présentées sur un plateau dont la plus grande dimension sera obligatoirement 90 centimètres.

La Biennale s'efforcera de réaliser un des projets, choisi parmi les plus remarquables, en tout ou en partie selon ses dimensions, dans une salle de la section française, après examen d'un dossier estimatif établi par les promoteurs.

#### CALENDRIER ADOPTE POUR LES TRAVAUX D'EQUIPE FRANÇAIS

Le calendrier est établi comme suit :

— 15 janvier : dépôt des avant-projets.

— Fin janvier : sélection.

— Février-mars : mise au point pour exécution.

Secrétariat : 11, rue Berryer, Paris (8<sup>e</sup>) - Tél. : MAC. 05-13.

LA CROIX

5, rue Bayard, VIII<sup>e</sup>

11 JANVIER 1963

Par R. Hermann

### A travers les galeries

La troisième Biennale de Paris se tiendra au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, avenue du Président-Wilson, du 28 septembre au 3 novembre.

Elle réunira les œuvres d'artistes nés entre 1928 et 1942.

Une exposition d'œuvres contemporaines Eskimo — sculptures, dessins, gravures, photographies — est inaugurée ce vendredi à la galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Placée sous le patronage de M. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada à Paris, elle a été organisée avec le concours de Charles Guimpel.

Le prochain Salon de l'Union des femmes peintres et sculpteurs se tiendra non pas au mois de mai, mais en mars.

M. Raymond Subes, membre de l'Institut, vient d'être élu

LE PARISIEN LIBERE

124, Rue Réaumur-II<sup>e</sup>

28 JANVIER 1963

LES ARTISTES DESIRANT PARTICIPER AU CONCOURS INTERNATIONAL DE DECORATION théâtrale, organisé dans le cadre de la 3<sup>e</sup> Biennale de Paris, devront adresser leurs demandes d'inscription au « Centre français du théâtre », 7, rue du Helder, Paris-9<sup>e</sup>, avant le 29 mars 1963.

LA COMPAGNIE « BLACK NATIVITY » DONNERA une représentation supplémentaire d'adieux, ce soir, au Théâtre des Champs-Élysées.

LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE EXPOSERA, du 29 janvier au 2 février, les manuscrits de trois romans de Colette qui viennent de lui être donnés par M. Maurice Goudekot.